

5 juin 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

La santé au travail : L'Institut de veille sanitaire (InVS) présent au congrès national de médecine et santé au travail du 5 au 8 juin

L'Institut de veille sanitaire (InVS) participe au **32^e congrès national de médecine et santé au travail** (Clermont Ferrand - 5-8 juin 2012) et publie à cette occasion un **Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) dédié à la surveillance épidémiologique des risques professionnels**¹.

Le poids réel des facteurs professionnels sur la santé publique reste aujourd'hui encore sous-estimé. Le milieu professionnel expose en effet à des nuisances de nature différentes, chimiques, physiques, organisationnelles ou relationnelles. Ces nuisances peuvent être à l'origine de pathologies telles que maladies respiratoires, troubles musculo-squelettiques, cancers, santé mentale, maladies cardiovasculaires, problèmes d'audition ou allergies, etc.

C'est pourquoi l'InVS, qui exerce des missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans tous les domaines de la santé publique, est particulièrement engagé dans la surveillance des risques d'origine professionnelle. Ses missions sont **d'approfondir la connaissance** de l'impact du travail et des conditions de travail sur la santé de la population, **d'alerter sur des événements anormaux** survenant sur des lieux de travail, **de mettre en place des systèmes, des programmes et des outils pour la surveillance épidémiologique**, avec les médecins du travail, et les services de santé au travail et de **mettre en réseau des professionnels** : médecins traitants, spécialistes... Une grande partie de ses activités s'inscrit dans les plans de santé publique comme le Plan cancer 2009-2013, le Plan contre le suicide ou le Plan santé-travail 2010-2014. L'Institut est également chargé de centraliser les données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles provenant des différents régimes de sécurité sociales.

Des systèmes de surveillance spécifiques

La majorité des pathologies générées par le travail ne sont pas spécifiques au contexte professionnel, sont souvent multifactorielles, et les symptômes survenant parfois très longtemps après la période d'exposition, ils sont, par conséquent, difficilement attribuables à l'activité professionnelle. Les bases de données médico-administratives existantes contiennent rarement des données professionnelles. En conséquence, l'InVS s'investit dans le recueil de données et la création de systèmes d'information adaptés, permettant notamment de retracer le parcours des travailleurs sur des périodes qui peuvent être anciennes. Des systèmes de surveillance spécifiques ont été mis en place : cohortes en population ou en entreprise, outils d'évaluation des expositions professionnelles, réseaux de médecins du travail signalant à l'Institut des événements observés lors de leur exercice médical.

Dans ce cadre, l'InVS sera présent au **32^e congrès national de médecine et santé au travail** :

Stand InVS : n°C1

Congrès national de médecine et santé au travail – Clermont Ferrand

Du 5-8 juin 2012

A cette occasion, l'InVS publie un **Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)** le 5 juin dédié à la surveillance épidémiologique des risques professionnels.

Les projets prioritaires

Coset - Un programme national pour surveiller au fil des années l'état de santé des travailleurs et des anciens travailleurs.

Programme piloté par l'InVS, **Coset** suit l'état de santé et les conditions de travail d'un groupe de volontaires pendant plusieurs années ; il a pour objectifs d'identifier les métiers et les conditions de travail à risque et de mesurer leur impact sur la santé de la population dans le but de proposer des recommandations en matière de prévention. La phase pilote a été menée en 2010 auprès des professionnels et anciens professionnels du monde agricole, en partenariat avec la Mutuelle Sociale Agricole (MSA). La seconde phase pilote a débuté en 2012 auprès des travailleurs indépendants en partenariat avec le Régime social des indépendants (RSI). Pour le régime général, le programme Coset s'appuiera sur les données de la cohorte Constances (Inserm en partenariat avec la CNAMTS).

Exp-Pro - Un portail dédié aux outils d'évaluation des expositions professionnelles (www.expro.fr)

L'évaluation des expositions professionnelles est un aspect central de la connaissance des risques professionnels. Le portail Exp-Pro met à disposition plusieurs outils d'aide à l'évaluation des expositions professionnelles pour aider les professionnels concernés par la prévention et la surveillance des risques professionnels. Le portail propose entre autres la consultation de matrices emplois-expositions, l'accès à des bases de données spécifiques pour certaines expositions (amiante, fibres minérales artificielles, etc.) ainsi qu'une aide au codage des professions et des secteurs d'activité.

Gast

Depuis 2008, l'InVS met en place dans les régions des Groupes d'alerte en Santé Travail (Gast). Ces groupes pluridisciplinaires, composés d'experts des risques professionnels, sont chargés d'évaluer des événements de santé inhabituels survenant en milieu professionnel dans leur région et d'émettre des recommandations. A ce jour, 8 régions sont dotées d'un Gast : Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord Pas-de-Calais, Pays de la Loire.

¹ BEH n°22-23 - 5 juin 2012 – *Surveillance épidémiologique des risques professionnels, quoi de neuf ?*

L'InVS est chargé de surveiller l'état de santé la population et d'alerter les pouvoirs publics en cas de menace pour la santé. L'Institut met en œuvre cette mission dans tous les domaines de la santé publique (notamment maladies infectieuses, maladies chroniques, traumatismes, santé environnement, santé travail).

Contact presse : InVS : Magali Rodde – Tél. 01 41 79 67 79 – presse@invs.sante.fr

En savoir plus : [dossiers thématiques "Travail et santé"](#)